

Marie-Paule DEHOUCK
Chef de division

Arnaud FARGUES
Adjoint au chef de division

Tristan THEBAULT
Chef de Bureau

Dossier suivi par :
Isabelle DUCATILLON
Gestionnaire
03 23 26 26.10.
2020-2021/

Direction des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale de l'Aisne
Cité administrative

Laon, le

11 FEV. 2021

Le directeur académique,
directeur des services départementaux de
l'éducation nationale de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré et du second degré

Objet : Information relative au Certificat d'Aptitude professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI)

Références :

- Décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée, modifié par le décret du 21/12/2020;
- Circulaire n°2017-026 du 14/02/2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au Certificat d'Aptitude professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI).

J'invite les enseignants du premier et du second degré qui souhaiteraient se présenter à l'examen du Certificat d'Aptitude professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI), à participer à une réunion d'information précisant les attendus de l'examen qui se déroulera le :

**Mercredi 17 février à 10h00
En visioconférence**

Pour recevoir le lien de la visioconférence de cette information, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire par courriel : lenash02@ac-amiens.fr avant le 16 février.

Mes services restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Hervé SEBILLE 

Copies :

- Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint
- Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, conseillère technique ASH
- DIPRED – formation continue